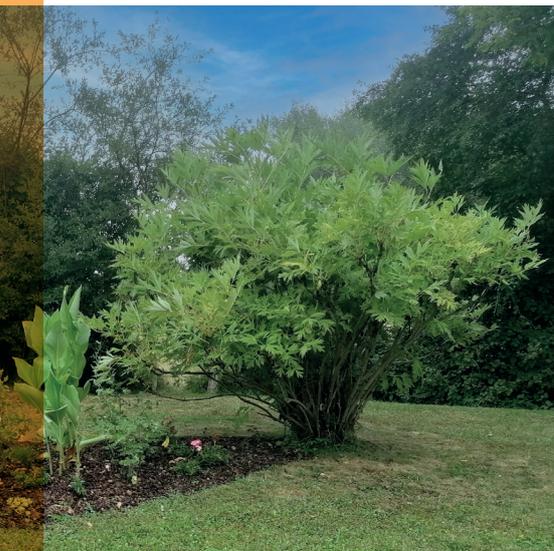


OCTOBRE
2022

Le Petit Cosméen

BULLETIN MUNICIPAL - N° 83



EDITO

LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS EN DANGER !

La hausse brutale des prix de l'énergie et des denrées alimentaires a des répercussions sur les budgets de la commune et annonce une période compliquée.

Ces hausses nous obligent individuellement et collectivement à faire des efforts.

Les augmentations ont une incidence sur notre budget de fonctionnement, ce qui aura pour conséquences d'amputer nos projets d'investissements à venir.

La municipalité réfléchit à la mise en place d'un certain nombre d'actions pour en atténuer les effets. Nous devons prendre des dispositions fortes. Elles auront certes un effet négatif sur notre confort mais elles seront des solutions afin d'éviter le recours à la fiscalité comme le font certaines collectivités.

Nombreux sont nos bâtiments considérés comme étant des passoires thermiques. C'est pourquoi, nous avons lancé des études énergétiques. Nous serons amenés à réaliser des travaux importants ces prochaines années.

Les efforts devront être partagés. Les utilisateurs d'équipements municipaux devront changer leurs habitudes. La température de certains bâtiments sera diminuée.

De nouvelles décisions devront être prises concernant l'éclairage public qui est un poste conséquent en termes de dépenses.

Malgré cet avenir incertain, soyez sûrs que votre équipe municipale s'emploie à ce que notre commune continue d'offrir, à toutes générations, les services nécessaires et un cadre de vie agréable.

Les conséquences de la canicule impactent durement nos agriculteurs, les récoltes ne sont pas à la hauteur de leurs espérances, les coûts de productions sont en hausse.

Les pâturages « grillés » touchent également les éleveurs, obligés, pour la plupart, d'entamer les réserves de fourrage hivernales. Il nous faut, tous ensemble, être solidaires et acheter le plus possible nos produits en circuits courts.

Nos soldats du feu ont été mis à rudes épreuves, durant cette sécheresse. Les interventions ont été très nombreuses. Devant la tâche, ils ont souvent été aidés par les agriculteurs.

J'en profite pour saluer leur travail remarquable et leur disponibilité tout au long de l'été.

Certains de nos pompiers sont allés, en renfort, sur les gigantesques incendies en Gironde.

Un grand Merci à Tous

Votre Maire

Philippe RICHARD



FOCUS

MAUDE BOUMRAR, KINÉSITHÉRAPEUTE



Jean-Claude Colas, kinésithérapeute sur la commune, cède son cabinet à Maude Boumrar

Jean-Claude Colas qui exerçait comme masseur - kinésithérapeute sur notre commune depuis 1980, a atteint l'âge de la retraite. Après plus de 40 années d'activité, il vient de céder son cabinet à Maude Boumrar, diplômée depuis 2009, qui a pris le relais au début de l'été. Précédemment, la jeune femme a travaillé à

Limoges puis à la Ferté Bernard jusqu'en 2018. Elle s'est ensuite installée à Fresnay sur Sarthe avant de choisir notre commune. « C'est un village agréable et accueillant » indique la professionnelle qui réside pour l'instant sur la commune de Marolles les Braults. Maude Boumrar exerce la méthode McKenzie, qui comprend différents étirements lombaires. Elle pratique aussi la fasciathérapie, une gymnastique abdominale. La kinésithérapeute ne travaille que sur rendez-vous. Elle effectue aussi des déplacements à domicile.

Cabinet de kinésithérapie

15, rue des Lilas - 72110 Saint Cosme en Vairais

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30.

☎ 06 44 07 87 50



OLIVIER COMPAIN, SOUS-PRÉFET DE MAMERS



Olivier Compain, le sous-préfet de Mangers a rencontré les élus de Saint Cosme en Vairais

Le vendredi 9 septembre, Olivier Compain, sous-préfet de l'arrondissement de Mangers rendait visite aux élus de Saint Cosme en Vairais. « Je suis venu visiter la commune et rencontrer ses élus dans le cadre de la mission qui m'est confiée par l'État mais aussi parce que Saint Cosme en Vairais est un des 4 pôles importants de la Communauté de Communes Maine Saosnois. De plus, cette commune est d'autant plus influente qu'elle bénéficie du dispositif PVD (Petites Villes de Demain) qui a pour objectif de redynamiser des communes rurales ayant un réel potentiel de développement. Dans ce contexte, il me semble intéressant de faire le point avec les

élus communaux, sur les différentes affaires en cours et à venir, afin de les accompagner au mieux dans leurs projets. L'un des dossiers les plus urgents de Saint Cosme est celui ayant trait au centre-ville et son éventuel réaménagement. Dans l'optique du PVD, mon rôle est de faire le lien entre l'État et la CDC et de faciliter leurs démarches. J'ai comme devoir d'être à l'écoute des élus locaux et pour cela, il nous faut mieux faire connaissance, d'où ma venue sur le terrain. Je suis là pour connaître les problèmes (énergies et autres) auxquels ils sont confrontés au quotidien afin de les aider à les résoudre. Aujourd'hui, j'ai reçu un très bon accueil et de réels échanges constructifs ont pris corps. » indique Olivier Compain. Philippe Richard, le maire, a déclaré : « C'est un très grand plaisir de recevoir Monsieur Compain. Nous sommes très heureux qu'un représentant de l'État vienne à notre rencontre. Ce matin notre réunion de travail nous a montré que les conseils avisés du sous-préfet nous étaient utiles quant à la planification des dossiers et plus particulièrement ceux qui se rapportent au dispositif « Petites Villes de Demain ». Nous espérons que cette collaboration se poursuivra et portera ses fruits dans le futur. »

VIE MUNICIPALE



ZOOM SUR LES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

Les agents des services techniques sont les maillons indispensables au bien vivre dans une commune. L'équipe municipale recense huit agents dont deux femmes. La direction est assurée depuis plusieurs années par Sandrine Darracq. Les tâches qui leurs incombent sont multiples. De la voirie à l'embellissement en passant par l'assainissement, l'entretien des espaces verts, des bâtiments et des logements communaux sans oublier le fleurissement, tout cela sans relâche et par tous les temps. Les employés municipaux œuvrent pour le bien-être des habitants de la commune. Ils



montrent leur savoir-faire sur tous les lieux publics de la ville. Cependant, cette équipe travaille aussi

dans l'ombre et les agents sont bien souvent occupés par des actions moins visibles du grand public. Le service technique est régulièrement sollicité par les associations lors de leurs différentes activités. Depuis 2022 et l'interdiction d'employer les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, le désherbage s'effectue avec des produits essentiellement bios et souvent manuellement. Cette opération prend donc beaucoup plus de temps qu'avant mais reste néanmoins nécessaire si on veut que la ville soit agréable à vivre.

POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

En 2022, la commune poursuit les travaux démarrés ou engagés ces dernières années et se tourne vers de nouveaux projets.

■ La réfection de la salle des fêtes de Contres



Ce chantier important, tant financièrement que techniquement, est dans sa phase d'achèvement, mais tarde à nous être livré. En effet, les enduits, notamment sur la façade avant du bâtiment ne sont pas recevables en l'état. Les travaux consistaient à la remise aux normes et à la réfection quasi complète du bâtiment. Prix de l'opération : 230 279 € HT de travaux et du mobilier neuf pour 6 100 € HT (chaises et tables).

La commune a obtenu des subventions de l'État (DETR) pour 67 500 € HT et de la Région Pays de la Loire (CTR) pour 109 623 € HT ; elles représentent 77 % des travaux.

■ Le nouveau Centre de Secours

Pour ce projet, la commune aura à sa charge, en plus de la voirie d'accès, 15 % du montant des travaux. Le budget total, initialement prévu pour la construction, est de 968 000 € HT. Sa réception est prévue fin 2023 (à condition que le montant des travaux reste dans l'enveloppe prévue). La voirie sera commune au Centre de Secours et au projet de construction de logements labellisés HSS (Habitat Senior Service) situés à proximité. Coût estimé de la voirie d'accès au Centre de Secours et aux logements 119 000 € HT.

■ Jeux

L'installation d'un toboggan à l'espace nature Verno Vici sera effectuée pendant les vacances de la Toussaint par les agents des services techniques. Le montant de cette opération est de 4 225 € TTC intégralement supporté par le budget communal.

■ L'écomusée « La Grange »

L'aménagement du petit préau jouxtant l'écomusée vient d'être réalisé. Une charreterie est prévue pour la fin d'année. Le coût des travaux s'élève à 41 800 €. La mairie a obtenu une subvention de l'État (DSIL) de 20 000 € HT.

■ Rénovation des tableaux du retable de l'église St Côme et St Damien

Le prix total de cette rénovation est de l'ordre de 5 584 € HT, subventionné par la DRAC à 30% soit 1 675 € et par le département de la Sarthe à 20 % pour 1 116 €.

■ Magasin alimentaire de proximité

Le local de l'ancienne auto-école a été racheté par la commune pour y installer un magasin alimentaire en circuit court.



Il sera bientôt loué à La Ferme des Champs Romet. La boutique devrait ouvrir ses portes au public avant la fin de l'année. Le coût de l'opération, achat et travaux est de 104 000€ pour la commune. Cette opération est aidée par la Région à hauteur de 34 000€, du Département pour 20 970€. Nous attendons la confirmation d'une aide de l'état (DSIL) à hauteur de 28 000€, soit un total de subvention d'environ 80%. Le locataire prendra à sa charge tout le matériel nécessaire et la signalétique du magasin.

■ La sécurité en ville

La commune vient d'acquérir un radar pédagogique mobile au prix de 2 882 € TTC ainsi qu'un feu flash installé dans la rue Nationale au prix de

712 € TTC. Deux mâts lumineux solaires de sécurisation (4 000 €) viennent d'être installés au-dessus du passage pour piétons au niveau de l'Intermarché et au carrefour de la croix Verras. Ces achats sont financés par le département à hauteur de 2 764 € qui émanent des amendes de police.

■ La voirie

La réfection des trottoirs de la rue Eugène Gourdeau va se poursuivre en novembre avec la finition du tronçon supérieur et la mise en place « d'une voie douce. » Montant des travaux : 65 644 € HT.

Les aménagements des deux côtés de l'avenue François Mitterrand, depuis le carrefour du Calvaire jusqu'à la rue des Sports, seront achevés par l'entreprise Colas en fin d'année pour la somme de 48 170 € HT.

Les raccords de trottoirs dans la cité Maurice Vasseur vont coûter 3 556 € HT.

Suite à un effondrement de chaussée au lieu-dit "La Basconière", il a été nécessaire d'effectuer une réfection pour la somme de 6 641 € HT.

Plusieurs chantiers d'entretien de voirie sont en cours sur nos routes de campagne.



Le curage des douves du Parc Verno Vici est prévu à la fin de l'année. Quant à celui de la douve de Contres, il vient de s'achever pour un montant de 5 000 € HT.

■ Embellissement

La commune vient d'acquérir une seconde œuvre du sculpteur Didier Dantras dont l'atelier est situé au Moulin de Contres. Cette nouvelle pièce sera installée sur le parvis de la mairie prochainement.

ÉCOLES

RENTÉE DES CLASSES

La rentrée des classes 2022 s'est déroulée dans la sérénité la plus complète et sans aucune restriction ni mesures sanitaires contraignantes.



À la maternelle, on enregistre un effectif stable avec 76 inscrits. Cependant dans le courant de l'année, d'ores et déjà, 10 enfants de plus de 2 ans, devraient rejoindre l'école Joel Sadeler. Il n'y a pas de changement au sein de l'équipe pédagogique. Amandine Margarido assure la direction, les autres institutrices sont : Delphine Laude, Corinne Valladon

et Jennyfer Renouvel.

L'école élémentaire Claude Bouchard, dirigée par Cécile Tribot, a rouvert ses portes avec 120 élèves ; chiffre constant par rapport à l'année dernière. Les autres enseignantes sont : Virginie Rosier, Lydie Galerne, Dominique Gourmon et Elodie Le Berre. La décharge de la directrice est assurée par Gaëlle Nizon.



Au collège Véron de Forbonnais, on compte 204 élèves soit 3 de plus que l'an passé. L'établissement



compte 9 classes dont une classe ULIS. Depuis le 1^{er} octobre, un assistant de langue américaine partage son temps avec le collège de Marolles les Braults. Un nouveau professeur d'histoire géographie, Monsieur Quentin Betton, est arrivé au sein de l'établissement ainsi que Madame Amélie Régnard, la nouvelle infirmière. Ils divisent leur temps de travail entre le collège de St Cosme en Vairais et celui de Marolles les Braults. Monsieur Sylvain Largy est le principal pour la seconde année consécutive.

VIE ASSOCIATIVE

GRANDE FÊTE INTER ASSOCIATIVE À ST COSME POUR CÉLÉBRER HALLOWEEN



Le lundi 31 octobre prochain sera marqué par une fin d'après-midi et une soirée assez extraordinaire !

Pour cette journée qui est traditionnellement consacrée, dans certains pays, à fêter Halloween et à chasser les mauvais esprits, la commune va se parer des couleurs d'automne. Avec le concours de la Municipalité, de la Médiathèque intercommunale et du Centre de Loisirs, plusieurs associations cosméennes telles que le Comité des Fêtes, Les Masqués du Vairais, l'Amicale Laïque, les Sapeurs-Pompiers, le CCAV, l'Amicale des Parents d'Elèves, se sont entendues entre-elles pour organiser une grande fête populaire et culturelle. Jocelyne Gouic, adjointe au maire en charge de la commission attractivité de la

ville, est la coordinatrice de cet évènement. L'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein des associations partenaires de cette manifestation a concocté un programme relativement riche en matière d'animations diverses, ouvertes à tous et en accès libre !

De 14h00 à 17h30, Aurélie Auger, la responsable de la médiathèque, organisera des jeux de société et lira des contes à faire frémir petits et grands !

A 18h30, au départ de la place St Damien, débutera un grand défilé costumé accompagné d'un char fabriqué par « Les Masqués du Vairais » et superbement adapté au thème d'Halloween. Durant le cortège, les élèves de l'Amicale Laïque proposeront des démonstrations de danses !

De 20h00 à 20h45, un show artistique performé par un duo de professionnels de la compagnie « Mon cirque à moi » sera offert au public. Jongleur et cracheur de feu sont au programme de ce spectacle !

Enfin, à partir de **21h00**, les organisateurs proposeront un bal costumé animé par Sylvain Bilurien.

Les membres du Comité des Fêtes vous proposeront une buvette avec de quoi vous restaurer sur place.

Au menu : « galettes, frites, chipolatas et merguez ». Venez nombreux partager ce drôle de moment !

LE CLUB « LES CHEMINS DE VAIR » FÊTE SES 30 ANS D'EXISTENCE

Que de chemins parcourus et de kilomètres effectués en VTT ou à pied depuis cette année 1992 qui a vu la naissance du club : « Les Chemins de Vair ». Cette idée de se regrouper est née de la volonté d'une poignée de personnes qui pratiquaient le 4x4 et la moto. Pendant deux ans, ce sont ces deux activités principales qui seront pratiquées au sein du club. Viendront ensuite s'ajouter, la marche et le vélo ! Pierre-François Rouesné est le président lors de la création du club et il y

restera jusqu'en 2001. Lui succédera Yoni Rocton de 2002 à 2004 puis Patrick Lecomte jusqu'en 2005. Eugène Grison héritera du poste pour le tenir jusqu'en 2012. A cette date, Jean-Marie Poté prend la relève pour céder la présidence en 2021 à Jean-Yves Monsallier. Aujourd'hui, ce sont 58 marcheurs, 10 VTT et 11 vélos électriques qui prennent part régulièrement aux activités organisées par « Les Chemins de Vair » et le nombre d'adhérents est en constante progression.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS A CONNU UNE BELLE FRÉQUENTATION

Après deux années blanches dues à la Covid-19, le forum des associations 2022 s'est déroulé sans encombre et sans contraintes sanitaires. Cette activité placée sous la coordination de Mathieu Launay, conseiller municipal délégué aux associations, aux installations sportives et culturelles de la commune a connu une belle fréquentation, tant du public que du monde associatif local. « C'est une belle matinée car la quasi-totalité des 21 associations qui œuvrent sur le territoire communal, sont présentes » s'enthousiasmait l'élu. Cette manifestation fut aussi l'occasion pour les différentes structures de se rencontrer et d'échanger entre-elles. Certaines ont même profité de ce moment pour échanger des projets communs qui devraient se concrétiser dans un futur proche. Les visiteurs présents à ce rendez-vous annuel ont pu découvrir la richesse du milieu associatif communal et quelques-uns d'entre eux sont même venus rejoindre le rang des bénévoles.



Le club mène et organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année et quelques centaines de participants sont à chaque fois inscrits aux diverses sorties « marche et VTT » lors de la Ronde du Vairais en juin ou de la randonnée de nuit en décembre. Depuis deux ans, la structure associative a signé une convention avec la municipalité de Saint Cosme en Vairais pour l'entretien de certains chemins de randonnées situés sur le territoire communal.

ACTUALITÉS



GEORGES DESHAYES - PORTRAIT D'UN PERSONNAGE DISCRET
MAIS EFFICACE ET TOUJOURS INVESTI POUR LE BIEN DE LA COMMUNE !



Le personnage ne passe pas inaperçu ! Et pourtant, il se veut humble, réservé et ne veut jamais être mis en lumière. Georges Deshayes, alias Jojo, est facilement reconnaissable. Quand il est présent en société, son timbre de voix et sa physionomie ne laissent pas indifférents. Artiste dans l'âme, les réalisations de Georges sont visibles à travers toute la ville. L'énergumène, qui « n'a pas sa langue dans la poche » répond toujours présent lorsqu'il est sollicité par le monde associatif à condition que ce soit pour le plaisir et l'intérêt

du plus grand nombre. Mais l'homme peut aussi être un solitaire et relativement discret sur les exploits personnels qu'il réalise en toute simplicité et sans battage médiatique. C'est ce qu'il a encore une fois vécu cet été avec son projet de parcourir, seul à vélo, les routes de France. Résultat : 8 500 kms « J'ai effectué ce périple du 3 mai au 5 août. L'idée de départ était de découvrir ce qu'était réellement un véritable Tour de France » avoue presque timidement l'homme qui est en retraite depuis 13 ans. « Sortir de ma zone de confort,

tel était l'objectif que je m'étais fixé. Les retraités s'engrassent et nous nous sommes installés dans un système que je ne cautionne pas. » souligne Jojo avant d'ajouter : « Il faut donner du sens à sa vie. En tant que jeune retraité, je ne veux pas avoir de regret et dire : si j'avais su ! ».

Pour Jojo, donner du sens à sa retraite c'est faire œuvre de bénévolat au sein des associations, même si depuis bien longtemps avant d'atteindre cet âge, l'individu avait déjà consacré beaucoup de temps au milieu associatif et à la commune comme citoyen à part entière. Pratiquant régulièrement la course à pied, le foot, la marche, le vélo et le tir, Jojo aime le sport « loisirs ». « Après la Covid-19, j'ai voulu faire le vide. Mon projet initial était de partir en Arménie avec mon vélo, mais la situation géopolitique m'a freiné et je me suis dit qu'à 70 balais il fallait être un peu raisonnable. D'où l'idée de parcourir le véritable Tour de France. Je ne pensais pas que celui-ci serait très « hard ». Surtout quand il s'agit de le parcourir à l'ancienne avec une simple carte IGN et sans GPS ! » Dès son retour à Saint Cosme en Vairais, Jojo a repris ses activités bénévoles auprès des associations et la commission embellissement de la commune, toujours avec la même discrétion qui l'anime. On peut voir le fruit de son investissement notamment sur les ronds-points et autres lieux communaux comme l'Écomusée « La Grange », les différents lavoirs ou fontaines qui ont été restaurés et remis en valeur. Pour les fêtes de fin d'année, Jojo nous réserve encore quelques surprises dont lui seul a le secret.

AGENDA

LES MANIFESTATIONS PRÉVUES AURONT LIEU SOUS RÉSERVE DE LA SITUATION SANITAIRE.

OCTOBRE 2022

- Le 23 : Repas dansant - U. N. C. - Salle Atlantis
- Le 31 : Halloween - Fête inter associative avec le concours de la municipalité, du centre de loisirs et de la médiathèque intercommunale - Place St Damien et salle Atlantis

NOVEMBRE 2022

- Le 04 : Soirée Cabaret - Centre Culturel du Vairais - Salle Atlantis
- Le 11 : Commémorations du 11 novembre 2022 - Monuments aux Morts à Contres, Champaisant et St Cosme - Repas des anciens - Salle Atlantis
- Le 12 : Loto - A.S.C. - Salle Atlantis
- Le 17 : Théâtre - Cie Etinc'Lance - Salle Atlantis
- Le 19 : Rencontres autour des danses folkloriques - Centre Culturel du Vairais - Salle Atlantis
- Le 25 : Spectacle humour - Communauté de Communes Maine Saosnois - Salle Atlantis

DÉCEMBRE 2022

- Le 04 : Super Loto de Noël - Association « Ensemble pour Océane » - Atlantis
- Le 08 : Théâtre - Cie Etinc'Lance - Salle Atlantis
- Le 10 : Repas dansant de la Sainte Barbe - Amicale des Sapeurs Pompiers - Atlantis
- Le 17 : Marche de nuit - Le Club des Chemins de Vair

FLASH INFOS

Attention ! Les horaires d'ouverture de la mairie du lundi, mercredi et vendredi après-midi ont été modifiés. L'ouverture au public a lieu entre 13h30 et 17h00.

Le numéro de téléphone de la permanence de la Conseillère Numérique est le 02 72 88 34 38. Pour rappel, Eglantine Ferrand vous reçoit, sur rendez-vous, tous les mercredis à la mairie de St Cosme de 14h00 à 17h30.



LE PETIT COSMÉEN

Directeur de la Publication : Philippe Richard
Maire de Saint Cosme en Vairais
53 bis, rue nationale - 72110 St Cosme en Vairais
Tél. 02 43 97 55 44

Site : www.mairiesaintcosmeenvairais.fr

Mairie Saint Cosme en Vairais

Conception et impression :
Imprimerie CRES - Bonnétable
Crédits photos : ville de Saint Cosme en Vairais

PENSÉE DU MOMENT

« Lorsqu'on regarde dans la bonne direction,
il ne reste plus qu'à avancer. »
Proverbe bouddhiste

Mairie de Saint Cosme en Vairais :

Horaires d'ouverture : Ouverture au public tous les jours du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et le lundi, mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h00. Permanence téléphonique uniquement les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

Attention, pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin municipal, contactez-nous avant le 25 décembre 2022 par mail à l'adresse suivante : adjoints@stcosmeenvairais.fr